



# PLAN LOCAL D'URBANISME

21U22

Rendu exécutoire le

## DOSSIER

Date d'origine :

Février 2023

PLU approuvé le 5 Mars 2018 - Etude réalisée par Urba-services (60000)

Modification n°1 - APPROBATION - Dossier annexé  
à la délibération municipale du

### *Urbanistes :*

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL  
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD  
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS  
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01  
Courriel : Nicolas.Thimonier @arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

## **MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE -**

Les pièces suivantes sont remaniées dans le cadre de la modification n°1 du PLU de Delincourt :

- 5a-Règlement écrit (Extrait)
- 5b-Règlement graphique (plan au 1/5000<sup>ème</sup> le territoire)
- 5c-Règlement graphique (plan au 1/2000<sup>ème</sup> le bourg)
- 5e-Règlement graphique emplacements réservés (Extrait)

Les autres pièces du dossier PLU approuvé le 5 mars 2018 n'ont fait l'objet d'aucun changement et restent donc en vigueur.